

LES MYSTERES DE PARIS

EUGENE SUE

Extrait : chapitre 1 de l'œuvre – Le Tapis-Franc

Vers la fin du mois d'octobre 1838, par une soirée pluvieuse et froide, un homme d'une taille athlétique, coiffé d'un vieux chapeau de paille à larges bords, et vêtu d'un mauvais bourgeron¹ de toile bleue flottant sur un pantalon de pareille étoffe, traversa le Pont-au-Change² et s'enfonça dans la Cité³, dédale de rues obscures, étroites et tortueuses, qui s'étend depuis le Palais-de-Justice jusqu'à Notre-Dame. Quoique très circonscrit et très surveillé, ce quartier sert pourtant d'asile⁴ ou de rendez-vous à un grand nombre de malfaiteurs⁵ de Paris, qui se rassemblent dans les tapis-francs. Un tapis-franc, en argot de vol et de meurtre, signifie un cabaret du plus bas étage⁶. Un repris de justice⁷, qui dans cette langue immonde s'appelle un ogre, ou une femme de même dégradation qui s'appelle une ogresse, tiennent souvent ces tavernes, hantées par le rebut⁸ de la population parisienne ; forçats⁹ libérés, voleurs, assassins y abondent... Un crime a-t-il été commis, la police jette, si cela se peut dire, son filet dans ces cloaques¹⁰, et presque toujours elle y prend les coupables. Cette nuit-là donc, le vent s'engouffrait violemment dans les ruelles lugubres de la Cité ; la lueur blafarde¹¹, vacillante, des réverbères agités par la bise, se reflétait dans le ruisseau d'eau noirâtre qui coulait au milieu des pavés fangeux¹². Les maisons couleur de boue, percées de quelques rares fenêtres aux châssis vermoulus, se touchaient presque par le faite, tant les rues étaient étroites. De noires, d'infectes allées conduisaient à des escaliers plus noirs, plus infects encore, et tellement perpendiculaires que l'on pouvait à peine les gravir à l'aide d'une corde fixée aux murailles humides par des crampons de fer. Des étalages de charbonniers, de fruitiers, ou de revendeurs de mauvaises viandes occupaient le rez-de-chaussée de quelques-unes de ces demeures. Malgré le peu de valeur des denrées, la devanture de presque toutes ces boutiques était solidement grillée de fer, tant les marchands redoutaient les audacieux voleurs de ce quartier. L'homme dont nous avons parlé, en entrant dans la rue aux Fèves, située au centre de la Cité, ralentit sa marche : il se sentait sur son terrain. La nuit était profonde, de fortes rafales de vent et de pluie fouettaient les murailles. Dix heures sonnèrent dans le lointain à l'horloge du Palais de Justice. Des femmes étaient embusquées¹³ sous des porches voûtés, obscurs, profonds comme des cavernes ; les unes chantaient à demi-voix quelques refrains populaires, d'autres devisaient¹⁴ entre elles, celles-là, muettes, immobiles, regardaient machinalement l'eau tomber à torrents.

¹ Un bourgeron : courte blouse de toile que portaient certains ouvriers et les soldats pour certains travaux.

² Pont-au-Change : à Paris, pont reliant la Cité et le Châtelet.

³ La Cité : l'île de la Cité est une île située sur la Seine, en plein cœur de Paris.

⁴ Servir d'asile : lieu où l'on peut se réfugier pour être à l'abri d'un danger.

⁵ Un malfaiteur : Personne qui commet des méfaits, des actes criminels.

⁶ De bas étage : au plus bas niveau.

⁷ Un repris de justice : individu qui a déjà été l'objet d'une ou plusieurs condamnations pénales.

⁸ Le rebut : ce qu'il y a de plus mauvais.

⁹ Un forçat : personne condamnée aux travaux forcés.

¹⁰ Un cloaque : lieu généralement insalubre où la corruption est présente.

¹¹ Blafard : pâle et sans éclat.

¹² Fangeux : recouvert de boue.

¹³ Être embusqué : se mettre à l'abri du danger.

¹⁴ Deviser : discuter familièrement avec quelqu'un.